



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 39 du 11 Mai 2022

AVIS IMPORTANT A TOUS LES ARBITRES JEUNES ET ADULTES

La commission en arbitrage vous rappelle que dans le cadre du statut de l'arbitrage vous devez diriger au minimum 1 match compris dans les 3 dernières journées du championnat.

RENOUVELLEMENT DOSSIERS MEDICAUX ARBITRE SAISON 2022/2023

La C.D.A. vous informe que depuis **le lundi 02 mai 2022**, l'ensemble des Dossiers Médicaux des arbitres Drôme-Ardèche, sont disponible sur le site du District Drôme-Ardèche de Football.
Cette année, les Dossiers Médicaux sont à renvoyer avant **le lundi 15 août 2022** et uniquement par voie postale ou remis en main propre.

ATTENTION : TOUT ENVOI PAR MAIL SERA REFUSE

Pour toutes questions sur les dossiers médicaux merci de contacter :
Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43).

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 14 & 15 mai 2022

- BRUNEL Nicolas (06.70.31.54.43)

Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement cette personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignéur.

ASSEMBLÉE GENERALE DES ARBITRES SAISON 2022/2023

Cette année encore, l'Assemblée Générale des Arbitres se tiendra en deux samedis dont voici ci-dessous les dates à retenir.

- **Le Samedi 03 Septembre 2022**
- **Le Samedi 10 Septembre 2022**

Les Lieux, Dates et Catégories vous seront communiqués ultérieurement.

Merci de prendre vos dispositions pour être présent, les dates par catégorie seront données prochainement.

La présence à l'assemblée générale est obligatoire pour tous les arbitres

INDISPONIBILITES

La commission d'arbitrage constate que beaucoup d'Arbitre ne coche pas la case Arbitre District lors de leur prise d'indisponibilité, et restent alors désignables pour la commission.

Merci de ne pas oublier de cocher les 3 cases : FFF, Ligue et District

Nous vous rappelons que vous ne devez pas vous mettre indisponible après le lundi 14 jours avant la rencontre car cela est considéré comme hors délai. Si de manière informatique cela fonctionne en ne cochant pas la case District, cela sera considéré comme hors délai.

Quand vous déposer vos indisponibilités via un ordinateur : actuellement vous avez 2 cases en bas *arbitre* et *arbitre* qui correspondent pour le premier à Arbitre en ligue et le deuxième Arbitre en District. Il faut absolument cocher ces deux cases pour être certain que votre indisponibilité soit bien prise en compte. Et quand vous déposer vos indisponibilités via un téléphone portable : vous devez cocher la case Arbitre en Ligue et à Arbitre en District.

Pour éviter de compliquer la tâche des personnes qui désigne les arbitres merci d'être vigilant.

RAPPEL ABSENCE HORS DÉLAI

La Commission de District de l'Arbitrage vous rappelle que lorsque vous êtes absent hors délai lors d'une désignation, veuillez ne pas prévenir votre désignateur mais envoyer un mail à la boîte mail Arbitre :

« arbitres@drome-ardeche.fff.fr »

ou contacter le Président de la Commission d'Arbitrage : Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43).

Merci de respecter cette procédure.

RÉUNION BILAN DES ARBITRES STAGIAIRES ADULTES ET JEUNES (SEANCE N°8)

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion bilan des arbitres stagiaires adultes et jeunes qui ont été formés au cours de cette saison sportive aura lieu **le vendredi 13 mai 2022 de 19h00 à 22h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football à GUILHERAND-GRANGES.**

Prévoir un nécessaire prise de note. Cet avis tient lieu de convocation.

A cette occasion, il est vivement conseillé de ramener son dossier de renouvellement dûment complété.

La présence à cette réunion bilan (séance N°8 de la formation initiale) est OBLIGATOIRE.

A défaut de votre participation, la Commission de District de l'Arbitrage ne validera pas votre licence pour la saison 2022/2023.

Liste des arbitres convoqués :

ARBITRES ADULTES	JEUNES ARBITRES
DUBOIS Michaël	ESTEBEN Adrien
BENLAKEHAL Cherref Eddine	BARJON Léa
BORNIER Ingrid	BARONNIER Maelys
BOUKABOUS Nadir	BAUDUIN Ylan
BOUKHARI Bilale	BAYLE Emma
DA SILVA Patrice	BOUCHARD Amandine
DELORME Lucie	BOUDRAS Thomas
FAVERJON Marc	BUFFAT-NURY Hayden
GNAHORE Bahi	DE CILLIA Brayan
PERMINGEAT Romaric	DUHAMEL Damien
SOUMAILA Soilihi	DURAND Gohan
	FANGET DUPLOMB Hugo
	FOUREL Olwenn
	GOSSE Eshete

HERMANTIER Maxence
IZNARD Nans
JOHANNARD Loris
MOREIRA Mathis
MOUKANBOU Vinsy
NAJIM Youness
OBRINGER Elyne
OU Socheata
TOUZOUTI Zakaria
VINCENT Lilian
VIOUGEAS Tom
VIVIER Julie

QUESTIONNAIRE DES CONNAISSANCES THÉORIQUES

Vous trouverez ci-dessous la liste des arbitres adultes qui sont convoqués pour effectuer le questionnaire des connaissances théoriques.

Dernière soirée le vendredi 13 mai 2022 à 19h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football

Cet avis tient lieu de convocation.

Liste des arbitres convoqués :

ARBITRES D3

- KHALDI Kamel

ARBITRES D4

- AMARA Mohsen
- AURIC Frédéric
- BARBOSA Laurent
- BAHRA DI Nadir
- GHEBBARI Jérémy
- GHEBBARI Jimmy
- GONCALVES Yoann
- KHIATI Nacer
- LEBEAU Quentin
- MARTIN GARIN Yann
- MESTOURA Idris
- PERRI Vincent
- SHAMOIAN Ronaldo

LISTE DES ARBITRES CONVOQUES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE

NOM	Prénom	Date de naissance	Vendredi 27 Mai	Samedi 28 Mai	Dimanche 29 Mai
AIT BTAL	Najim	31/12/1974	Oui	Oui	Oui
ANDRE	Mylan	20/07/2002	Oui	Oui	Non
BARJON	Léa	25/01/2006	Oui	Non	Oui
BEATTIE	Elliot	14/04/1951	Oui	Oui	Oui
BOUCHARD	Amandine	06/02/2001	Oui	Oui	Non
BOURDEUX	Clément	11/07/1991	Oui	Oui	Oui
CAUVIN	Nicolas	30/04/1985	Oui	Oui	Non
CHEVECHIAN	Maïke	25/02/2006	Oui	Oui	Oui

DURAND	Gohan	05/10/2007	Oui	Oui	Oui
FOURNIER	Thibaut	18/10/2004	Non	Non	Oui
GALOYAN	Arthur	05/08/1985	Oui	Oui	Oui
HARRACHE	Abdelkarim	09/02/1973	Oui	Oui	Oui
MOUKANBOU	Vinsy	27/12/2007	Oui	Oui	Oui
MZOUGH	Mohamed	06/02/1999	Oui	Oui	Oui
NOUTAI	Zinzou	19/03/1956	Non	Oui	Oui
OU	Socheata	17/07/2006	Oui	Non	Oui
ROSSE	Daniel	23/02/1988	Non	Oui	Oui

CANDIDATURE ARBITRE-ASSISTANT

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que tous les arbitres qui officient en seniors et/ou U18 peuvent faire acte de candidature jusqu'au **samedi 2 juillet 2022 (délai de rigueur)** en envoyant un mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche@fff.fr et arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Bien entendu, toutes les candidatures seront ensuite étudiées et validées par le bureau de la C.D.A.

Les candidats retenus seront affectés dans la catégorie des A-A spécifiques du District « District Assistant 2 » pour la saison sportive 2022/2023.

« PORTAIL OFFICIELS » ANNULE ET REMPLACE « MON ESPACE FFF »

La C.D.A. vous informe que depuis **le mardi 22 mars 2022** a été mis en place le nouveau portail Mon compte FFF en remplacement de Mon espace FFF. Le nouveau portail ne comporte pas de redirection vers le portail des officiels. Il faut aller directement sur « <https://officiels.fff.fr> » sans passer par Mon compte FFF pour consulter vos désignations.

AVIS AUX CLUBS

Lorsque que vous décidez de reporter (en accord des deux clubs) ou de déclarer forfait pour une rencontre où un arbitre est désigné, veuillez informer, outre la commission concernée, la permanence arbitrale du week-end de votre match (voir PV de la Commission des arbitres) ou Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43).

NOTES DE FRAIS D'ARBITRAGE

Il est rappelé que lorsqu'une rencontre ne se joue pas pour diverses raisons (Arrêté Municipal, terrain impraticable, absence de l'équipe visiteuse, etc....) **vous devez UNIQUEMENT prendre les frais de déplacement et non les frais d'équipement.**

ABSENCES DE DERNIÈRE MINUTE

Lors de sa dernière séance du Bureau, la C.D.A. a décidé que chaque absence de dernière minute (que ce soit pour blessure, raison professionnelle ou autre), **vous devez impérativement en avertir la personne de permanence arbitrale du week-end et joindre le plutôt possible un justificatif..... J + 6..... (certificat médical, attestation professionnelle etc....auprès de la Commission des arbitres).**

Pour tout manquement à ce devoir, la C.D.A. appliquera Le Règlement Intérieur.

RAPPORTS DISCIPLINAIRES

La C.D.A. vous rappelle que vous devez rédiger votre rapport avant le mercredi soir. En cas de carton rouge pensez à relever tous les éléments pour l'établissement de votre rapport.

Comme annoncé lors des Assemblées Générales, nous vous rappelons que suite de deux jeunes puis un rouge, ou tout autre motif disciplinaire, vous devez faire votre rapport via le Portail des Officiels. Attention si le portail les officiels ne fonctionne pas et si vous n'avez pas accès à votre rapport en ligne vous devez rédiger votre rapport circonstanciel et l'envoyer à la boîte mail discipline.

AGENDA PRÉVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2021-2022 -

La Commission de District de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCÈS VERBAUX et ARBITRAGE

Il est rappelé aux arbitres qu'il est obligatoire d'être présent au stage de recyclage.

En cas d'absence vous devez envoyer votre motif/excuse par mail à la boîte mail arbitre et en copie à Roland VIALLET. Si cela n'est pas fait une perte de 10 pts sera appliquée sur votre note d'assiduité.

Vous devrez également être présent au rattrapage sinon une nouvelle perte de 10 pts vous sera imputée.

MAI 2022

- Vendredi 13 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

Commission vous rappelle que lors des matchs de coupe U15 et U18, en cas d'égalité au bout des 90 minutes il n'y a pas de prolongation, séance de tirs au but direct.

COURRIER DES CLUBS

. **U.S. MEYSSE** : Courriel nous demandant un arbitre pour la rencontre U15 D4 du 21/05/2022. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

. **F.C. HAUTERIVES GD SERRE** : Courriel nous adressant les félicitations de l'arbitre de la rencontre U 18 du 07/05/2022. Lu et noté. Remerciements. Nous transmettons votre courriel à l'intéressé.

. **E.S. BEAUMONTELEGER** : Courriel nous demandant un arbitre pour la rencontre Seniors D 5 du 15/05/2022. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

COURRIER DES ARBITRES

. **DARBON Maxime** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 21/05/2022 pour raison de santé (certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean Baptiste RIPERT